

Procès-Verbal N° 005/CIMAC/TDM : Séance du 20/03/2020

L'an deux mille vingt et le vendredi 20 Mars à 12H00 TU, la Commission Interne des Marchés de la TDM s'est réunie au siège de cette dernière, sous la présidence de Mr El Moctar Mohamed Ahmed, son Président.

Etaient présents

En qualité de membres de la CIMAC

- Mr Aboubecriin Ballaty ;
- Mr Ba Abdoul Razzak ;
- Ahamdi Ould Mohamed El Moustapha : Secrétaire de la Commission ;
- El Hadj Diagne.

Ordre du jour :

Le seul point inscrit à l'ordre du jour concernait l'examen du PV de négociation des prix de la mission globale d'assistance pour les pylônes de 145m et de 51m, conclus entre l'autorité contractante et Mr Mohamed BADRAN BRAHIM, le 19/03/2020. *a*

Su
W
W

Décisions :

Après examen dudit procès-verbal de négociation des prix de la mission globale d'assistance pour les pylônes de 145m et de 51m, la Commission décide d'attribuer provisoirement le contrat de la mission d'assistance pour les deux pylônes de 145m et de 51 m à Monsieur Mohamed BADRAN BRAHIM, pour un montant de dix-neuf mille sept cent vingt (19 720 €) TTC.



- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la TDM et publié sur son site : www.tdm.mr.
- Un délai de recours de cinq jours ouvrables, à compter de la date du présent Procès-verbal, est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

Fait à Nouakchott, le 20/03/2020

Les signataires

Le président de la Commission
Mr El Moctar Mohamed Ahmed

Les membres:

- Mr Aboubecrin Ballaty
- Mr Ely Cheikh Taleb Ahmed, absent
- Mr Ba Abdoul Razzak 
- Mr Ahamdi Ould Mohamed El Moustapha 
- Mr El Hadj Diagne 